

Type d'Action de Communication et description	Partie-Prenantes destinataires des Communication	Date due	Date de réalisation	Réalisé (Oui/Non)
ACT 3.2.2 Définir la modalité de paiement de redevance par le gestionnaire relative à l'utilisation lucrative des ressources naturelles des NAPs				
Organiser un atelier pour fixer les flux de revenus (Ecotourisme...)	DTC/MEEF – UGP - ONGP - DREEFs - Région - District - Communauté - Partenaires techniques et financiers - Secteurs privés à l'intérieur des NAP	sept 2014		NON annulé dans le PTA révisé
Produit 4. Les résultats du projet sont atteints avec les qualités requises				
ACT 4.5.0 - Recruter des Prestataires de service				
Publier dans les journaux locaux l'appel à manifestation d'intérêt pour constituer le registre des prestataires du MRPA pour les différentes études	Tout public intéressé	Janvier 2014	Janvier 2014	OUI
ACT 4.5.1 - Elaborer les documents programmatiques et reporting				
Organiser l'atelier du CoPil pour validation du Plan de travail pluriannuel, PTA, PTT	SG/MEEF - DTC/MEEF - UCPE - ONGP - DREEFs - PNUD	Avril – Juin – Novembre 2014	Avril – Juin – Sept – décembre 2014	OUI
Organiser l'atelier du CoPil pour validation du Plan de travail annuel 2014 révisé, du PTT 3, du PTT 4 et du rapport Trim 2	SG/MEEF - DTC/MEEF - UCPE - ONGP - DREEFs - PNUD	Juillet 2014	Avril – Juin – Sept – décembre 2014	OUI
Envoyer les rapports d'activités TRIM 1 – 2 – 3 - 4	PNUD - Point focal MEEF – UCPE - ONGP	Avril – Juillet – Octobre – Décembre 2014	Avril – Juillet - Octobre 2014 -	OUI

Type d'Action de Suivi et description	Partie-Prenantes	Date due	Date de réalisation	Réalisé (Oui/Non)
Produit 1. : De nouvelles AP sont créées dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN comme fondation d'un sous réseau fonctionnel et efficace d'Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées, sur la base d'une vision et de principes de gestion communs.				
ACT 1.1.2 - Appuyer l'établissement et le fonctionnement d'un " Forum MRPA" pour le partage de savoir, d'expériences et d'informations				
Assurer le suivi de la prestation sur la mise en place du Forum MRPA	Prestataire - DTC/MEEF – DREEFs - UGP	Juin 2014	Juin 2014	OUI
ACT 1.1.5 - Suivre les interventions sur la définition de la vision et des principes de gestion commune des MRPA				

Type d'Action de Suivi et description	Partie-Prenantes	Date due	Date de réalisation	Réalisé (Oui/Non)
Faire le suivi et accompagnement de la mise en application de la vision et des principes de fonctionnement au niveau des 5 NAP	ONG Promoteur - DTC/MEEF – DREEF - UGP	Septembre 2014	Aout – sept 2014	Oui
ACT 1.2.2 - Faire l'inventaire des ressources en biodiversité				
Assurer le suivi de la prestation sur les inventaires biologiques	Prestataire - DTC/MEEF - DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Mai 2014	Mai 2014	OUI
Faire le suivi des réalisations des suivis écologiques	DTC/MEEF - DREEFs - UGP	Décembre 2014	Août 2014 (NAP CMK)	Oui
ACT 1.2.4 - Identifier des activités potentielles d'amélioration de la croissance économique, cohérentes avec les valeurs sociales et culturelles locales, et tenant compte des spécificités des femmes et des handicapés.				
Faire le suivi de la mise en œuvre des actions options de croissance économique prioritaires retenues au niveau de chaque fokontany, commune, Région	DTC/MEEF - DREEFs - UGP	Décembre 2014		Non
ACT 1.3.1 - Etablir le zonage et matérialiser les limites des NAPs d'une manière participative en favorisant l'implication des groupes vulnérables				
Assurer le suivi et accompagnement du zonage et délimitation	DREEFs - ONG Promoteurs	Décembre 2014	Juillet - Août – Sept 2014	Oui
ACT 1.3.3 - Achever et/ ou affiner les PAG détaillé d'une manière participative en favorisant l'implication des groupes vulnérables				
Assurer le suivi des travaux d'établissement/affinage/finalisation du PAG	Prestataire – DREEFs - ONG Promoteurs	Septembre 2014	Juillet - Août – Sept 2014	Oui
ACT 1.3.4 - Etablir les plans de sauvegarde social sur la base des profils culturels, sociaux, économiques et de biodiversité des sites d'une manière participative				
Assurer le suivi de l'élaboration/mise à jour des PGESS	Prestataire - DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Décembre 2014	Sept 2014	Oui
ACT 1.3.5 - Conduire les études d'impact environnemental dans les sites cibles				
Assurer le suivi des travaux des firmes ou des ONG Promoteurs sur l'EIE	Prestataire - DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Septembre 2014	Sept 2014	Oui

Type d'Action de Suivi et description	Partie-Prenantes	Date due	Date de réalisation	Réalisé (Oui/Non)
Réaliser le suivi de la mise en œuvre du cahier de charges environnementales	ONE – DTC/MEEF - DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Septembre 2014	Démarrage de l'évaluation environnementale par ONE de mois de septembre	Prévu pour CMK qui a déjà un permis environnemental mais annulé et reporté pour 2015
ACT 1.3.6 - Elaborer et mettre en œuvre les chartes d'accès aux ressources (Dina) et de résolution des litiges dans les sites cibles en identifiant et en tenant compte des besoins des groupes risquant l'exclusion et/ou la marginalisation				
Assurer le suivi des reboisements réalisés à l'intérieur de la NAP - Suivi de la sensibilisation contre les feux, le défrichement et la délimitation des parcelles de culture	DTC/MEEF - DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Décembre 2014	Juillet 2014	Oui
ACT 1.4.3 - Procéder à l'élaboration des documents stratégiques locaux et régionaux				
Suivre les travaux terrains relatifs à l'élaboration des documents stratégiques régionaux	DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Décembre 2014		Non
ACT 1.4.4 - Mettre en œuvre les AGR identifiées lors des études de croissances économiques pour chaque COBA et selon le PAG				
Suivre la mise en œuvre des AGR et la construction des infrastructures	DREEFs - UGP - ONG Promoteurs	Juin – Sept 2014	02 juillet et octobre 2014	OUI pour Menabe Antimena, CMK et AMGAL
ACT 1.6.2 - Mettre en œuvre le système de suivi tenant compte des outils de suivi du GEF, du PNUD, du SAPM basés sur UICN/ WCPA et des besoins d'informations pour le suivi analytique de la mise en œuvre de PoWPA				
Assurer le suivi des réalisations des activités sur le terrain	DTC/MEEF - DREEFs - UGP	Mars - Juin - Octobre 2014	Juin 2014 - Sept 2014 - octobre 2014	Suivi Q1 non entamé à cause de retard de fonds

Type d'Action de Suivi et description	Partie-Prenantes	Date due	Date de réalisation	Réalisé (Oui/Non)
				entraînant le report des activités sur le terrain Q2 - Q3 – Q4- OUI
Produit 3. La pérennité financière des MRPA est renforcée au moyen de partenariats innovants et de mobilisation du financement public				
ACT 3.1.1 - Elaborer pour chacune des MRPA un business plan intégrant le PAG et développant une large gamme d'options de croissance économique issue des recommandations des études et inventaires multisectoriels (tourisme durable, concession de reforestation, compensation de la biodiversité, CSR...)				
Assurer le suivi de la prestation sur l'élaboration de business plan	Prestataire - DTC/MEEF – ONG Promoteur - DREEFs - UGP	Septembre 2014		Activité annulée dans le PTA révisé
ACT 3.2.1 - Faire des études sur les systèmes de contribution possibles pour les sites avec des gros investisseurs actuels et potentiels (Menabe Antimena et Ampasindava Galoko)				
Assurer le suivi de la prestation sur l'étude sur les systèmes de contribution possibles pour les sites avec des gros investisseurs actuels et potentiels	Prestataire - DTC/MEEF – ONG Promoteur - DREEFs - UGP	Septembre 2014		Activité annulée dans le PTA révisé
ACT 3.4.2 - Conduire l'étude des filières porteuses au niveau de 05 Sites MRPA				
Assurer le suivi de la prestation sur l'étude des filières porteuses au niveau de 05 Sites MRPA	Prestataire - DTC/MEEF – ONG Promoteur - DREEFs - UGP	Septembre 2014		Activité annulée dans le PTA révisé

(Handwritten signature and initials)

Section 2. Progression du produit

Project ID	: 00077104 / Output : PIMS 4172 BD FSP: Madagascar MRPA
Description	: ACTIVITY1- Création nouvelles MRPA : Sous-réseau MRPA mis en place et AP catégories V et VI étendus
Longue description	: De nouvelles AP sont créées dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN comme fondation d'un sous réseau fonctionnel et efficace d'Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées, sur la base d'une vision et de principes de gestion communs
Indicateurs 1	: % de variation de points sur le <i>Management Effectiveness Tracking Tool</i> (METT) des AP du GEF4 pour toutes les cinq MRPA cibles
Baseline Ind 1 [Année]	: 50.2% Etat initial METT (2013)
Cibles Ind 1 - 2014	: Augmentation de 5% (A mesurer au mois de février)
Indicateurs 2	: Nombre de sous-réseau MRPA mis en place
Baseline Ind 2 [Année]	: 0 (2013)
Cibles Ind 2 - 2014	: 1
Moyens de vérification	: <i>Management Effectiveness Tracking Tool</i> (METT) mise à jour à la fin de l'année
Etat d'avancement	: Rapport d'activités du Projet
% Progression jusqu'à ce jour	: En cours. : 100%

Section 3. Réalisation des activités

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.1 – Capitalisation des meilleures approches : Diffusion des résultats de la capitalisation des bonnes pratiques et meilleures approches et définition de la vision MRPA

Longue description : Le système national des Aires Protégées a été établi en 2003 et couvre essentiellement les AP de catégorie I, II et IV. Avec la vision Durban, de nouvelles AP (NAP) se mettent en place dont les Aires protégées de ressources naturelles gérées ou *Managed Resources Protected Areas* (MRPA), de catégories V et VI. Ces MRPA sont largement perçues comme une solution efficace pour assurer la représentation et la conservation de la biodiversité, tout en contribuant simultanément, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique sur la base de l'utilisation des ressources naturelles. Dans le futur, elle doit être en mesure de lever des fonds ou du moins réduire la dépendance à l'appui financier des bailleurs de fonds.

Les MRPA sont au début de leurs applications. Mais, de par leurs expériences, une large gamme d'approches est déjà mise en œuvre et/ou testée par les divers promoteurs à Madagascar et dans d'autres pays en voie de développement. Néanmoins, il n'est pas clair si elles répondent de manière adéquate aux directives relatives à la pérennité et à la croissance économique, à laquelle il est fait appel dans le Code des Aires Protégées (COAP). Les définitions des rôles des MRPA, dans le nouveau COAP, ont besoin d'être exprimés dans une vision et des principes plus clairs qui devraient être appliqués dans tous les sites. Le premier résultat

attendu de ce projet MRPA est l'obtention d'une série restreinte d'approches conviviales et principes de gestion communs de ces nouvelles AP de catégories V et VI.

Les connaissances et expériences de Madagascar dans tous les aspects de la gestion des AP de catégories V et VI sont encore très limitées. Néanmoins en matière de gestion et de gouvernance, les 4 ONGP du projet MRPA ont déjà fonctionné depuis plusieurs années avec leurs perceptions propres sur le mode de gestion et de gouvernance adapté dans leurs sites respectifs. En 2013, le projet a conduit une étude visant à capitaliser les bonnes pratiques sur les meilleures approches à considérer dans la définition des principes de fonctionnement, de gestion, de gouvernance du sous-réseau MRPA. Les résultats de cette étude ont été restitués à tous les acteurs des NAP catégories V et VI du SAPM lors d'un atelier tenu à Antananarivo pour partage et recueil des avis & améliorations et large diffusion.

Date de début : 25/03/14

Date de fin : 25/03/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Participation active des parties prenantes à l'atelier de diffusion	A la fin de l'atelier de validation 25/03/14	Satisfait, (25/03/14 et score 9). Suivant le rapport de l'atelier, la participation de l'assistance a été remarquable et impressionnante.	Dépense conforme au budget (31/03/14 et score 9)	Faits selon le calendrier prévu (25/03/14 et score 9)
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.2 – Appuyer l'établissement et le fonctionnement d'un " Forum MRPA" pour le partage de savoir, d'expériences et d'informations, dans le but d'améliorer la gestion du sous réseau MRPA</p> <p>Longue description : Les connaissances et expériences de Madagascar sur les AP de catégories V et VI sont encore très limitées. Durant l'atelier de restitution, il a été reconnu par l'ensemble des acteurs du SAPM que la définition des catégories V et VI des NAP de Madagascar ne correspondent pas totalement aux définitions données par l'UICN et appliquées dans les autres pays du monde. Pourtant, les processus de création de ces NAP se poursuivent et avec un délai maximum de quinze mois fixé par le texte de prorogation du statut de protection temporaire sorti en mai 2013. Il va falloir fixer les catégories des 93 NAP du réseau MRPA. En outre, le projet a élaboré des manuels guides d'élaboration du Plan d'aménagement et de gestion des NAP, du plan de gestion environnementale et de sauvegarde social adapté aux catégories V et VI pour faciliter la réalisation de ces outils exigé par la création définitive. Ces différents outils ont été postés dans le site web du projet MRPA pour les rendre accessibles aux différents utilisateurs potentiels. Par ailleurs, afin de faciliter les échanges entre les Projets ou promoteurs œuvrant dans le cadre des AP de catégories V et VI, constituant le sous-réseau MRPA face aux différents défis à relever liés aux catégories même de ces NAP, la mise en place d'un forum électronique bien structuré est nécessaire. Pour ce faire, le Projet pensait faire appel aux services de consultant national pour une durée de trois mois à compter de la date de notification. L'Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé pour la constitution des registres de prestataires qualifiés. Mais parallèlement afin de bien appréhender les besoins et les contraintes d'un forum électronique, l'Assistant TIC de l'UGP/MRPA a développé un forum restreint aux</p>				

4 ONGP et l'UGP d'abord. L'expérience a montré qu'au final, les différents responsables étaient trop occupés par leurs tâches respectives au quotidien et n'avaient pas le temps et/ou la possibilité et/ou l'habitude de consulter le site. En effet, les communications téléphoniques, les mails et les réunions s'avéraient plus efficaces vu l'urgence des questions et problèmes à résoudre. L'idée de forum électronique vu l'accessibilité relativement réduite pour les régions et les coûts de la connexion est apparemment vouée à l'abandon.

Date de début : 01/10/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 65%

		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p><i>A la fin de l'atelier de validation 20/12/14</i></p>			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.6. Elaborer le Manuel d'exécution des activités tenant compte des spécificités de chacune des 5 AP du projet MRPA et des guides / manuels existant au niveau du SAPM (normes, ...)</p> <p>Longue description : Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet MRPA, financé par les Fonds GEF et PNUD, la création définitive des Nouvelles Aires Protégées Menabe-Antimena, Complexe Mahavavy Kinkony, Corridor Marojeiy Tsaratanana, Loky Manambato est une des priorités absolues du projet. Les ONG promoteurs de ces sites ont suivi les manuels existants au niveau du MEEF/DCB.SAP pour entamer la réalisation des outils-clés du processus de création à savoir le zonage, le plan d'aménagement et de gestion, l'étude d'impact environnemental, le plan de gestion environnemental et social ou le plan de sauvegarde social. Ces manuels sont standardisés pour toutes les catégories d'aires protégées. Au cours de l'application de ces manuels, il a été constaté que beaucoup des spécificités des NAP de catégorie V et VI ne sont pas tenues en compte dans les manuels. Pourtant, les nouvelles AP de Catégorie V et VI sont plus ouvertes aux activités socio-culturelles, économiques et industrielles dans la mesure où la conservation de la biodiversité doit s'harmoniser avec le développement économique afin d'assurer la pérennisation de ces NAP. Ainsi en 2013, des manuels PAG et PGESS adaptés aux spécificités des catégories V et VI ont été réalisés et ont fait l'objet de large diffusion auprès des membres de la commission SAPM.</p>				

En outre dans la gestion des AP, il y a d'autres activités fondamentales qui doivent être assurées pour achever la création et veiller au maintien de l'intégrité des sites telles la délimitation, la sensibilisation, le contrôle et surveillance, l'entretien des pare-feux, la formation des Comités d'orientation et de suivi et des communautés partenaires. En cette année 2014, il s'agit de compléter la panoplie de manuels d'exécution afin d'assurer l'efficacité du système adopté pour la mise en œuvre des activités. Ce système devrait avoir son impact prévisible en termes de pérennité des actions de conservation de la biodiversité et des Aires Protégées de Madagascar d'une part et d'autre part assurer l'efficacité, l'efficience et la transparence des opérations financées par le Projet.

La validation régionale des manuels a été réalisée à Ambanja en juin 2014 en présence de tous les DREEF (5 régions), des 6 ONGP (5 sites) et des DTC du MEEF, du PNUD et de l'UGP/MRPA. La version finale du manuel, validée à Antananarivo a été partagée aux ONGP du sous-réseau MRPA (5 sites). Toutefois, force est de constater que ces manuels ont été consultés mais non appliqués par la plupart des parties responsables pour la préparation du PTA 2015.

Date de début : 01/04/14

Date de fin : 31/07/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100 %

Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Manuel d'exécution des activités tenant compte des spécificités de chacune des 5 AP du MRPA et des guides / manuels existant au niveau du SAPM	A la livraison des manuels 31/07/14	Très satisfaisant (25/07/14 ; Score 08). Suivant le PV de l'atelier, la participation de l'assistance a été remarquable.	Dépense conforme au budget (30/09/14 et score 9)	Calendrier respecté (31/07/14 et score 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.2.1 – Etat initial des sites MRPA : Elaboration du METT des 5 NAP pour la deuxième année du projet

Longue description : Lors de la première année du Projet (2013), le projet a conduit une étude visant à déterminer l'état initial des aires protégées cibles. Les résultats de ces études complétées par d'autres échanges avec les ONG gestionnaires des sites ont permis d'établir les valeurs du METT du GEF (*Management Effectiveness Tracking Tool*) des 5 sites du projet MRPA avec l'appui d'un Consultant National. Afin de voir ou d'évaluer l'effort fourni durant l'année 2014 au niveau de chaque site, les METT des 05 NAP MRPA seront élaborés vers la fin de l'année. Cet exercice sera confié à l'équipe même du Projet à savoir les ONGP, UGP, DREEF, DTC avec l'appui du Conseiller Technique Principal actuellement en cours de recrutement. Au final, le CTP n'a pas été recruté et vu les diverses activités liées à la création définitive des NAP, l'établissement du METT a été reporté en début d'année 2015.

Date de début : 01/11/14

Date de fin : 15/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 0%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et la considération intégrale des étapes prévues dans l'outil METT</i></p>	<p><i>A la fin des ateliers de validation 15/12/14</i></p>			<p><i>Activité reportée au mois de février 2015</i></p>
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.2.2 – Inventaires Biologique des sites MRPA</p>				
<p>Longue description : A cours du second semestre de 2013, première année du projet, des inventaires de référence biologique et écologique des 5 sites cibles ont été menées pour établir leur état initial. Toutefois, ces premiers inventaires ont été réalisés durant la saison sèche. Afin de compléter les informations, une autre étude biologique sera menée cette année 2014 durant la saison pluvieuse notamment pour les zones humides : marécage – lac – rivière - mer... Cette activité concerne spécifiquement la NAP Complexe Mahavavy Kinkony et le rapport est en cours de finalisation. Pour le cas de la NAP AMGAL, vu que les négociations avec Tantalum concernant l'empiètement des carreaux miniers avec le troisième noyau dur de la Péninsule d'Ampasindava s'avéraient très difficiles, il a été recommandé par le Comité de pilotage de procéder à la prospection d'autres sites susceptibles d'être érigés en noyau dur en remplacement/substitution de Bongomirahavavy. Ainsi, MBG a effectué des inventaires biologiques et ont pu identifier de nouveaux noyaux durs même si ceux-ci ne renferment pas les mêmes espèces que Bongomirahavavy.</p>				
<p>Date de début : 01/04/14</p>		<p>Date de fin : 30/11/14</p>		
<p>% Progression jusqu'à ce jour : 100%</p>				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et les étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p><i>A la fin des ateliers de validation 30/11/14</i></p>	<p><i>Satisfaisant (30/11/14 ; Score 08). Suivant le PV de validation du rapport d'inventaire.</i></p>	<p><i>Dépense conforme au budget (30/11/14 et score 9)</i></p>	<p><i>Calendrier non respecté (30/11/14 et score 4)</i></p>

Handwritten signature

pour établir les inventaires biologiques de référence.			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.2.4 – Identifier des activités potentielles d'amélioration de la croissance économique, cohérentes avec les valeurs sociales et culturelles locales, et tenant compte des spécificités des femmes et des handicapés.</p> <p>Longue description : L'objectif des inventaires de référence réalisés en 2013 était de faciliter le zonage et la définition des options de croissance économique durable par la valorisation des ressources naturelles. Il s'agit ici d'affiner les résultats par la conduite des études au niveau des ménages concernés par la NAP afin de définir les activités de valorisation des ressources naturelles à développer. Les études complétant celles réalisées au niveau de l'UGP seront menées par les ONGP spécifiquement pour la NAP Complexe Ambohimirahavavy Marivorahona. Une enquête touchant 169 ménages a été réalisée au niveau des huit fokontany des deux communes ; Manambato et Amboriala afin de dégager les principales activités économiques des communautés. Toutes les données ont été analysées servant de base pour la définition des scénari de croissance économique à mettre en place au niveau de la NAP.</p> <p>Ce fut également une manière de revoir la spécificité des femmes dans chaque localité/ COBA. En effet, la majorité de la société rurale écarte les femmes dans le cycle de prise de décision. Celle-ci revient généralement aux hommes. Les résultats des enquêtes ont pu ressortir l'existence des associations des femmes au niveau de ces fokontany (Association des femmes 8 Mars) motivées à participer à la mise en œuvre des pratiques de développement des associations communautaires dans le cadre du Projet MRPA. Les femmes ont proposé les activités liées à la coupe et couture, la culture de manioc, l'achat d'une machine à décortiqueuse, la culture maraîchère, l'aviculture, la pisciculture et le reboisement.</p> <p>Date de début : 01/04/14 Date de fin : 31/10/14</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 100%</p>			
Résultats des activités			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
Implication des cibles dans la conception des projets de valorisation des ressources naturelles ou des AGR	A la fin des ateliers de validation 31/10/14	Satisfaisant (31/10/14 ; Score 08). Suivant le PV de validation du rapport d'inventaire.	Dépense conforme au budget (31/10/14 et score 9)
		Respect des délais (date et score)	Calendrier (30/11/14 et score 8) respecté
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.1 – Zonage et matérialisation des limites des NAPs</p> <p>Longue description : L'étape de la création de NAP requiert la planification spatiale à deux échelles, à l'échelle de l'AP elle-même et le paysage qui entoure la zone de protection. Sa délimitation et son zonage sont ainsi indispensables et doivent être faits d'une façon concertée, basés généralement sur les limites traditionnelles</p>			

10
J

des terroirs. Ces limites sont respectées comme légitimes par les populations locales. Pratiquement, il s'agit d'un balisage des limites de zonage des ressources naturelles de la NAP. Les activités consistent à faire des démarcations des différents types de gestion suivant le plan d'aménagement existant. Une limite externe d'une AP terrestre est qualifiée de « matérialisée » si toutes ses composantes (plaques de marquage de limites, traces de peinture rouge, panneaux d'interdiction, panneaux d'information, layon si nécessaire) sont mises en place conformément aux normes requis. Ce processus de délimitation et matérialisation des limites précède le repérage topographique et bornage des NAP en collaboration avec le service de la topographie et du domaine.

Plusieurs étapes sont nécessaires avant de pouvoir passer à la délimitation physique et matérialisation des limites et faire le zonage par la suite. L'on peut citer entre autres la validation des limites avec les communautés de base. Cette validation sera accompagnée obligatoirement par des PV signés par toutes les parties prenantes concernés. La préparation méthodologique à travers des réunions ainsi que la conduite de la validation des limites sur terrain sont réalisées avec l'appui de l'équipe des DREEFs.

Cette étape de validation est cruciale pour la création d'une aire protégée et la situation d'avancement actuelle de cette étape varie d'un site à l'autre. L'atelier technique des ONGP, DREEF, DTC et UGP en mars 2014 a permis de fixer les jalons pour chaque NAP sur l'atteinte des différentes étapes de création dont la matérialisation et le zonage.

Date de début : 01/04/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100 %

		Résultats des activités	
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
Coordonnées des limites et photos des marquages disponibles	A la fin de la délimitation de chaque NAP 20/12/14	Satisfaisant (20/12/14 ; Score 08). Coordonnées géographiques et photos disponibles.	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.2 – Repérage des limites et Bornage des NAPs			Calendrier moyennement respecté (20/12/14 et score 6)
<p>Longue description : Après la délimitation et matérialisation physique des NAP, le repérage des limites et le bornage en collaboration avec la Topo et Domaine font partie des étapes obligatoires de la création des NAP avant l'obtention du statut définitif. Le protocole de collaboration entre la Direction Générale de l'Environnement et Forêt et la Direction Générale du Domaine et de la Topographie, doit précéder les collaborations au niveau des Directions régionales de deux Ministères. Ces protocoles serviront de cadrage et de référence dans la conduite efficace de cette activité de repérage et de bornage. La finalité est d'obtenir le cadastre et faire le bornage des limites des NAP. Cette action clôture en principe le processus de création définitive des AP. Cependant, le bornage peut être fait après l'obtention du statut définitif de création. En effet, vu l'immensité de la superficie des AP, le coût du bornage sera exorbitant si on se réfère aux procédures</p>			

pratiquées par le Service des domaines pour les terrains privés. Aussi, le MEEF projette d'aborder autrement la question avec le Ministère en charge des Domaines puisque les AP restent des propriétés de l'Etat et non des gestionnaires délégués.

Ainsi le démarrage de l'activité a commencé par le repérage qui est tributaire de l'achèvement des autres outils de gestion de la NAP d'une part et de la clémence du climat conditionnant l'accessibilité des sites d'autre part. Une note de service a été sortie par la DGSF demandant aux Circonscriptions topographiques de prioriser les travaux de repérage des AP afin de leur permettre d'obtenir la carte de repérage et/ou le plan régulier assez vite. Le projet a apporté sa contribution dans la réalisation des missions de terrain de reconnaissance et d'identification des empiètements par les agents de la DGSF. Toujours dans cet esprit de soutien le réseau MRPA des catégories V et VI (90 NAP), le projet a offert ses services pour appuyer quelques ONG promoteurs des autres sites dans l'impression des cartes demandées par la Direction de la Topographie pour l'élaboration du plan régulier. Les cinq sites du sous-réseau MRPA ont achevé les travaux de terrain et certains ont déjà obtenu leur plan régulier. Cette étape a été l'une des plus difficiles à franchir pour les ONG promoteurs des AP. L'appui du projet MRPA a été très significatif dans la résolution des divers problèmes tels les différentes interprétations de la communication sur les mesures relatives à la gestion du domaine privé de l'Etat issu du Conseil des Ministres du 16 juillet suspendant toute affectation et toute attribution de biens relevant du domaine privé de l'Etat jusqu'en fin décembre 2014. C'est une des raisons principales du retard des démarrages des travaux sur terrain et de la sortie en décembre de certains plans réguliers.

Date de début : 01/08/14

Date de fin : 31/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 50 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Processus de repérage considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes déjà faites durant la délimitation physique avec la communauté	A la fin de la mission de repérage et de Bornage de chaque site 31/12/14	Repérage : Satisfaisant (11/12/14 ; Score 07). Suivant le PV de l'atelier de la commission technique, du 09/12/14	Dépense conforme au budget (15/12/14 et score 9)	Calendrier non respecté (11/12/14 et score 7)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.3 – Elaboration de PAG

Longue description : L'élaboration de PAG concourt aux objectifs du système d'aires protégées de Madagascar à savoir la conservation de la biodiversité, la conservation du patrimoine culturel et le maintien des services écologiques et l'utilisation durable des ressources naturelles. Son contenu intègre également les principes fondamentaux de la création de NAP. En effet, il décrit le mode d'implication de la population locale dans la gestion des ressources naturelles, les types de concertation avec tous les secteurs et les acteurs concernés, les particularités culturelles et traditionnelles de la région, le mode de gouvernance et d'objectifs

de gestion identifiés conjointement, la responsabilisation des autorités régionales et locales dans la gestion de l'AP, et la manière dont ce Plan intègre les principes de bonne gouvernance. Cette activité est l'étape qui suit la délimitation des limites et le zonage.

Deux ONG gestionnaires délégués des NAP du sous-réseau MRPA à savoir Fanamby et Asity ont achevé le processus d'élaboration des PAG et ont obtenu la validation au niveau régional et national des PAG de Menabe Antimena, Loky Manambato et Complexe Mahavavy Kinkony. Pour AMGAL et CAM, leurs situations étant plus compliquées, l'élaboration des PAG ont traversé des étapes plus longues. En effet, pour AMGAL, avec le problème d'empiètement minier dans la Péninsule d'Ampasindava, le processus a été mené séparément. La partie Galoko Kalobinôno est arrivé jusqu'à la validation régionale tandis que la Péninsule avec l'identification des nouveaux noyaux durs pour remplacer Bongomirahavy finalement cédé à Tantalum, le processus a pris un peu de retard. Pour le Complexe Ambohimirahavy Marivorahona (578.000ha), constitué de 3 NAP à savoir la RNI avec ses extensions, le COMATSA avec ses extensions et Bernanevika avec ses extensions, leurs gestionnaires respectifs MNP, WWF et TPF ont mené en parallèle le processus. Tous ont obtenu la validation régionale de leurs PAGs respectifs. La consolidation des 3 PAG pour en sortir un PAG unique pour le Complexe est en cours. Ce PAG sera soumis au SAPM pour validation nationale au début de l'année 2015.

Date de début : 01/02/14

Date de fin : 30/11/14

% Progression jusqu'à ce jour : 90%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel	A la fin de validation du PAG de chaque NAP 30/11/14	Satisfaisant (11/12/14 ; Score 07). Suivant le PV de la commission technique du 09/12/14	Dépense conforme au budget (15/12/14 et score 9)	Calendrier non respecté (11/12/14 et score 7)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.4 – Plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale (PGESS)

Longue description : Malgré les bénéfices importants pour la création et mise en place de NAP comme la conservation du patrimoine culturel et le maintien des services écologiques et l'utilisation durable des ressources naturelles, il est certain que des groupes ou individus marginaux et vulnérables, vivant principalement des ressources naturelles publiques et accessibles, subiront des restrictions d'accès et par voie de conséquence une dégradation de leurs revenus et de leur mode

de vie actuel. Le PGESS définit en quelques sorte le processus harmonisé par lequel les communautés potentiellement affectées participent à la création des aires protégées, tant à la détermination des mesures de sauvegarde nécessaires, qu'à l'exécution et au suivi des activités correspondantes. Le PGESS élaboré dans le cadre de MRPA devrait mettre en évidence les mesures de sauvegarde pour les vulnérables et les personnes affectées par la création de NAP. Ces mesures visent à agir pour compenser la dégradation des conditions de vie et la perte de sources de revenus au niveau de la communauté.

Conformément à l'esprit de réseau avec lequel a été menée l'évaluation environnementale des cinq sites du MRPA, la finalisation des PGESS a attendu les résultats de celle-ci en fin novembre 2014 pour y intégrer les recommandations. Ainsi, les PGESS de Menabe Antimena et Loky Manambato sont encore en cours. Menabe présente des problèmes d'exploitation illicite de bois, Loky des problèmes de petites exploitations minières auxquelles il faut trouver des solutions adéquates. Par contre pour AMGAL, le PGESS de Galoko Kalobinôno a été déjà validé en décembre et celui de la Péninsule d'Ampasindava sera fait en janvier 2015. Quant au CAM, les PGESS des 3 AP le formant ont été déjà validés au niveau régional. La consolidation est en cours et le PGESS unique de CAM sera soumis à l'ONE en janvier 2015. Il faut noter que le PGESS de CMK est déjà disponible.

Date de début : 01/06/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 90 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel	A la fin de la validation chaque site 20/12/14	Satisfaisant (11/12/14 ; Score 07). Suivant le PV de la commission technique du 09/12/14	Dépense conforme au budget (15/12/14 et score 9)	Calendrier non respecté (11/12/14 et score 7)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.5 – Etudes d'impact environnemental

Longue description : Il s'agit de conduire les études d'impacts environnementaux dans les sites cibles. Les objectifs de cette étude d'impact environnemental et social dans le cadre de la création de nouvelles aires protégées consistent alors à :

- Identifier et analyser les impacts écologiques et socio-économiques du projet de création d'Aire protégée au niveau du site ;
- Suggérer des alternatives, des mesures d'atténuation relatives aux impacts identifiés ;
- Fournir tout complément d'information requis pour la création et la gestion de l'aire protégée ;

- Evaluer la zone de protection proposée.

Selon le guide officiel EIE, l'étude d'impact environnemental des projets de création d'aires protégées n'est pas un frein au processus de création mais constitue plutôt un outil essentiel d'aide à la décision. Elle doit mener à des décisions avantageuses sur les plans environnementaux, sociaux et économiques.

L'octroi du permis environnemental est le résultat d'une évaluation faite par l'ONE au niveau de chaque site. Les rencontres entre la DCBSAP et l'ONE, les ONGP et l'UGP vont être multipliées à partir du second trimestre afin de trouver les ententes pour la programmation des interventions et des coûts afférents pour les 5 sites du projet MRPA. Un draft du protocole d'accord entre l'UCPE/MRPA et l'ONE est disponible. En effet, les cinq sites du projet ont été considérés dans l'esprit d'un réseau, et l'approche de réalisation de l'évaluation environnementale a été bâtie sur cette logique. Le protocole définitif a été cosigné par l'UCPE, l'ONE et les 6 ONGP gestionnaires des AP du réseau MRPA. Durant la mission de plus d'un mois pour faire le tour des 5 sites, un représentant de l'UGP/MRPA a accompagné l'ONE et les CTE (Comité technique d'évaluation) national et régional. Un atelier de restitution des résultats de l'évaluation et des cahiers de charge environnementale afférents a eu lieu à Antsohihy pour les 3 NAP du Nord en présence des représentants des DREEF SAVA, DIANA et Sofia et du Secrétaire Général de la Région Sofia, des ONG gestionnaires et du Coordonnateur National du projet MRPA. Les cahiers de charge environnementale intégrant les diverses observations et modifications convenues durant l'atelier ont été signés en fin novembre et les permis environnementaux délivrés pour les quatre NAP. Il faut noter que CMK disposait déjà de son permis depuis 2010.

Date de début : 01/07/14

Date de fin : 30/11/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel	30/11/2014	Satisfaisant (30/11/14 ; Score 08). Participation de l'UGP durant le processus d'évaluation environnementale pour s'assurer du respect de la méthodologie convenue dans le protocole d'accord.	Dépense conforme au budget (30/11/14 et score 9)	Calendrier respecté (30/11/14 et score 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.6 – Chartes d'accès aux ressources (Dina)

Longue description : L'accès aux ressources devrait être accompagné de chartes ou de règles bien définies. Cette charte d'accès est communément appelée DINA par la communauté malagasy. Le Dina ou convention sociale est un accord entre tous les membres de la communauté régissant son organisation et son

fonctionnement dans un domaine précis et pour régler éventuellement des conflits. L'application des Dina est acceptée par la loi dans certaines conditions et sont empiriquement appliqués par les autorités administratives. Les populations locales se reconnaissent dans le Dina, son élaboration résulte d'un processus participatif et tient compte des réalités locales des rapports de force entre les différents groupes composant la communauté. L'élaboration du Dina nécessite des fortes actions de sensibilisation et d'information des communautés locales et devrait passer par plusieurs étapes.

Le Dina est un des mécanismes instauré pour renforcer la gestion des ressources naturelles habituellement faisant partie intégrante du contrat de transfert de gestion. Néanmoins, au CMK, il est tout aussi utilisé même si le contrat de transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés ne peut pas être établi avec certaines communautés de la NAP. Ainsi, aucun nouveau transfert de gestion n'a été initié au CMK. Par contre, des DINA ont été créés au niveau des villages. L'élaboration du Dina nécessite des fortes actions de sensibilisation et d'information des communautés locales. De manière générale, la rédaction des dina a été assurée par l'équipe des ONGP avec l'appui des DREEF. Pour le cas de COMATSA, une partie des transferts de gestion a été assurée par la DREEF Sofia qui s'était donc chargée de rédiger le DINA.

Pour 2014, l'ensemble des interventions menées ont abouti à une trentaine de transferts de gestion dont une douzaine en création et le reste des renouvellements dans les NAP Menabe, COMATSA, AMGAL et CMK après évaluation. Il reste à finaliser la signature des contrats et quelques ritualisations.

Date de début : 01/03/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 75 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Chaque ressource transférée est régie par le DINA	A la signature de contrat de transfert de gestion 20/12/14	Satisfaisant (11/12/14 ; Score 07).	Dépense conforme au budget (15/12/14 et score 9)	Calendrier non respecté (31/12/14 et score 7)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.7 – Soumettre par le biais du SAPM les dossiers complets, pour approbation, par le gouvernement et inclusion dans le registre national des AP

Longue description : Il s'agit de soumettre par le biais du SAPM les dossiers complets résultant des différentes étapes de création des AP pour approbation, par le gouvernement et inclusion dans le registre national des AP. D'après les paragraphes précédents, globalement, les documents constituant les documents techniques sont pratiquement prêts ou du moins en très bonne voie d'achèvement pour les NAP du sous-réseau MRPA. Le défi posé en début d'année 2014 était d'achever le processus et présenter le projet de décret fin décembre. Mais des difficultés techniques et des contraintes nécessitant des hardes négociations ont

parsemé le chemin et ont retardé la réalisation. Toujours est-il qu'ils ont pu être surpassés et les dossiers techniques sont escomptés être fins prêts début février 2015. Néanmoins, il faut signaler que le cadre juridique faisant défaut pour les nouvelles AP de catégories V et VI, en l'occurrence le Code de gestion des Aires Protégées, a rendu pénible la résolution de certains problèmes comme la superposition des carreaux miniers avec la NAP AMIGAL.

Date de début : 01/10/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 0 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Décret de création définitive des AP signé	20/12/14			Non réalisée

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.4.2 – Révision du plan de gestion du SAPM par l'intégration des spécificités des AP de catégories V et VI

Longue description Une mission du projet MRPA est d'étendre les SAPM à d'autres catégories d'AP. Il est donc nécessaire de mettre à jour les outils au niveau du SAPM pour prendre en considération désormais des NAP. Le projet va recruter un consultant pour appuyer la DCBSAP dans ce sens. Vu l'état d'avancement des NAP dans le processus de création, les 5 sites du sous-réseau MRPA sont parmi les plus avancés sur les 80 NAP ayant des promoteurs et parmi les 8 ayant des gestionnaires délégués avec contrat. Le principal défi de la DCBSAP du MEEF est d'abord de faciliter autant que possible la création de ces NAP et d'arriver à décrocher leurs décrets de création définitive avant le 15 mai 2015. Les informations ne sont pas encore complètes ni disponibles pour la révision du plan de gestion du SAPM. Aussi, l'activité a été reportée pour 2015.

Date de début : 01/07/14

Date de fin : 30/11/14

% Progression jusqu'à ce jour : Annulée lors de la révision du PTA

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Note ou décret ministériel statuant de la conservation dans les PRD et SRAT	30/11/14			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.4.3 – PDF, PCD, et PRD constitués et élaborés sur la base des PAG et des PGSS existants. Considération de la conservation dans les plans existants : PDF – PCD – PRD – SRAT – SAC ...

Longue description : Il s'agit de mettre à jour les différents plans existants au niveau des Fokontany, Communes et des Régions qui seront assurés par des Consultants externes. Il s'agit de mener de négociation et de séances de lobbying auprès des Régions et les Directions Régionales d'Aménagement du Territoire pour l'intégration de la conservation des MIRPA dans les plans existants.

L'élaboration des documents stratégiques des trois Communes de la NAP Complexe Ambohimirahavay Marivorahona a été planifiée cette année. Dans ce sens, un appel d'offre restreint a été lancé au mois d'août 2014 afin de sélectionner le prestataire qui va élaborer le PCD (Plan Communal de Développement) de ces trois Communes (CR Mangindrano, CR Ambovononby et CR Anaila) et le PDV (Plan de Développement Villageois) de leurs fokontany. Le mandat démarré au mois de septembre a été attribué à l'association FIFAMA après la sélection.

Date de début : 01/07/14

Date de fin : 20/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 90 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Participation effective des acteurs principaux durant les validations	20/12/14	Satisfaisant (20/12/14 ; Score 07).	Dépense conforme au budget (15/12/14 et score 9)	Calendrier respecté (31/12/14 et score 8)
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.4.4 – Amélioration des revenus des ménages à travers les activités AGR définies dans le PAG</p> <p>Longue description Il s'agit d'exécuter les activités génératrices de revenus définies dans le PAG pour promouvoir la croissance économique de la population concernée par la NAP. Etant donné que la finalisation des PAG a pris tout le premier semestre, le démarrage des activités génératrices de revenus s'est fait courant du second semestre. Dans la vision d'une croissance économique basée sur l'utilisation durable des ressources naturelles, plus de neuf cent ménages pilotes ont été appuyés pour initier et/ou développer des activités génératrices de revenus variées : tourisme, artisanat, apiculture, élevage, pêche, agriculture de conservation. Fanamby a déjà une certaine longueur d'avance dans ce domaine pour l'avoir pratiqué depuis quelques années. Son partenariat avec les communautés profite à 171 ménages au Menabe Antimena dans le tourisme et l'agriculture et 358 ménages au Loky Manambato dans la production de vanille biologique. Au CMK en plus de la transformation du raphia (fibre naturelle et ou teintée, tapis, chapeau, ...) déjà pratiqué depuis un certain temps, l'apiculture avec 36 ménages et l'élevage caprin avec 25 ménages ont été développés avec d'autres communautés selon les ressources disponibles dans leurs écosystèmes. Dans le Pénilsule d'Ampasindava Galoko Kalobinôno, l'appui à la gestion communautaire des ressources dans le paysage par l'amélioration du système de culture sur couverture végétale est une manière de contribuer à l'amélioration de la vie de la population. Il a été initié auprès de 124 ménages dans l'optique de réduire la pratique du défrichement de la forêt aux fins de culture de riz. Enfin, dans le cadre de l'approche de développement communautaire intégré dans la région de Menabe, le PNUD a axé essentiellement son appui sur l'agriculture, tandis que le projet s'est tourné vers le développement de la pêche durable des crabes dans les mangroves de la NAP avec 200 ménages.</p>				

Date de début : 01/07/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100 %

Date de fin : 20/12/14

Date de début : 01/07/14 % Progression jusqu'à ce jour : 100 %		Date de fin : 20/12/14		
Critères de qualité		Résultats des activités		
Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)	
Participation active de la population durant le processus d'identification des activités à mettre en œuvre	Satisfaisant (20/12/14 ; Score 08).	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)	Calendrier respecté (20/12/14 et score 8)	
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.4.5 – Construction de Petites infrastructures (eaux potables, canaux d'irrigations, barrage)				
Longue description Il s'agit de construire de petites infrastructures (eaux potables, canaux d'irrigations, barrage) selon les besoins exprimés dans les divers documents (PDF, PCD, PRD, PAG) pour de meilleure croissance économique. Cette activité a été menée au niveau de la NAP Loky Manambato dont le territoire est réputé pour sa richesse en termes de cheptel bovin. Il y a 2 marchés de zébus par semaine mais faute des infrastructures adéquates et des règles de fonctionnement claires, les redevances perçus ne sont pas distribués équitablement et ne vont toujours pas dans le sens d'intérêts commun.				
Dans le cadre des appuis et accompagnement pour une bonne fiscalité locale de l'OPCI, laquelle servira de bonne base pour le financement des projets d'intérêts des 4 communes, le Projet a financé la construction d'un abreuvoir pour un marché de zébu à Madirobe se trouvant au centre de ces 4 communes.				
Au niveau de la NAP CMK, après, le lancement d'un appel d'offre du mois de septembre 2014, la construction des 03 barrages a démarré afin d'améliorer la gestion de l'eau, le rendement des productions et aussi l'augmentation surface cultivable des deux communes rurales à savoir Matsakabanja et Mitsinjo.				
Date de début : 01/08/14 % Progression jusqu'à ce jour : 100 %		Date de fin : 20/12/14		
Critères de qualité		Résultats des activités		
Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)	
Infrastructures suivant les normes et critères définis le BDQE ou	Satisfaisant (20/12/14 ; Score 08).	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)	Calendrier respecté (20/12/14 et score 8)	

<i>Bordereau de Détails Quantitatifs et Estimatifs</i>				
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.5.1 – Identification des besoins d'infrastructures et d'outils de gestion				
Longue description : Il s'agit d'identifier de manière participative avec les parties prenantes, les besoins d'infrastructures et d'outils de gestion des AP : Stations administratives, réseau de communications et équipements de terrain. Cette activité a été menée au niveau de la NAP CMK. Un atelier a été réalisé au mois de mai 2014 afin d'identifier les besoins en infrastructure et en outils de gestion de la NAP CMK avec les parties prenantes (MMZ, STD & Asity Madagascar) dont la liste est la suivante : Pour les COBA, bureau, plaque solaire, appareil photo, GPS, Bicyclette, Gillet de sauvetage, téléphone, badge et mégaphone.				
Date de début : 01/04/14 Date de fin : 31/10/14 % Progression jusqu'à ce jour : 100 %				
Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<i>Le document finalisé intégrant les recommandations des acteurs principaux des sites</i>	31/10/14	<i>Satisfaisant (20/12/14 ; Score 08).</i>	<i>Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)</i>	<i>Calendrier non respecté (20/12/14 et score 5)</i>
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.5.2 – Plan de réalisation des infrastructures et plan de production des outils				
Longue description : Il s'agit de réaliser un atelier de validation de l'étude faite par le consultant en charge d'élaboration des plans de mise en œuvre des infrastructures identifiées par Site. Il en est de même pour le plan de production des outils de gestion des AP. Sur la base de la liste des infrastructures identifiées en collaboration avec les parties prenantes de la NAP CMK, un plan de réalisation a été élaboré.				
Date de début : 01/04/14 Date de fin : 31/10/14 % Progression jusqu'à ce jour : 100 %				
Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)

Participation effective des acteurs principaux durant l'atelier de validation	31/10/14	Satisfaisant (20/12/14; Score 08).	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)	Calendrier non respecté (20/12/14 et score 5)
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.5.3 – Construction des Infrastructures identifiées par site selon le plan élaboré et production d'outils de gestion des AP.</p> <p>Longue description : Il s'agit d'exécuter les activités relatives aux besoins en infrastructures des sites prévues dans le plan et de produire tous les outils de gestion des sites à travers la mobilisation de partenariat</p> <p>Date de début : 01/09/14 Date de fin : 20/12/14</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 0 %</p>				
Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Infrastructures suivant les normes et critères définis le BDQE ou Bordereau de Détails Quantitatifs et Estimatifs	20/12/2014			Annulée lors de la révision du PTA
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.6.1. Elaboration Système de suivi tenant compte des outils de suivi du GEF, du PNUD, du SAPM basés sur UICN/ WCPA et des besoins d'informations pour le suivi analytique de la mise en œuvre de POWPA</p> <p>Longue description : Elaborer un système de suivi tenant compte des outils du GEF, du PNUD, du SAPM, du PoWPA. Pour se faire, des ateliers de travail de conception, et de validation puis de formation seront à organiser au niveau national et régional intégrant toutes les parties responsables et les parties prenantes concernées par le système sous le lead du responsable de suivi évaluation du projet avec l'appui de la DPPSE du MEEF et de l'Unité Suivi-évaluation du PNUD. Ce système doit par ailleurs intégrer les outputs des diverses études sur l'état initial des sites, du METT et des autres thématiques sur les écosystèmes, le socio-culturel, l'économique et financière. L'outil à utiliser pour la gestion des données et informations sera le TOM²Monitoring. Le progiciel spécifique pour remplacer le TOM²Monitoring jugé par les acteurs non modulable selon les besoins du Projet est en cours de conception début décembre 2014. Il a été présenté aux utilisateurs lors de la commission technique du 11 décembre 2014 pour procéder par la suite à la structuration concertée des données.</p> <p>Date de début : 15/01/14 Date de fin : 30/11/14</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 70%</p>				

Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Tous les outils de références existant (GEF, PNUD, SAPM) sont considérés dans le système et les informations nécessaires pour le suivi analytique de la mise en œuvre des activités disponibles	30/11/14	Satisfaisant (11/12/14 ; Score 07).	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)	Calendrier respecté (20/12/14 et score 8)
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.6.2 – Mise en œuvre du système de suivi				
Longue description : Il s'agit de l'utilisation par les acteurs des outils et produits issus du système de suivi-évaluation : planification, rapportage, suivi écologique, suivi socio-économique et utilisation du Logiciel Tom²Monitoring				
Date de début : 01/03/14				
Date de fin : 20/12/14				
% Progression jusqu'à ce jour : 100%				
Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Livrable des principaux acteurs selon les guides et processus convenus	A chaque fin du mois pour les livrables mensuels et trimestriels (rapports, Plan de travail.) Et 20/12/14	Moyennement Satisfaisant pour toutes les périodes de deux rapports. (31/01/14 - 28/02/14 - 31/03/14 - 30/04/14 - 31/05/14 - 30/06/14 - 31/07/14 - 31/08/14 - 30/09/14 - 31/10/14 - 30/11/14 - 31/12/14 ; Score 06).	Dépense conforme au budget ((31/01/14 - 28/02/14 - 31/03/14 - 30/04/14 - 31/05/14 - 30/06/14 - 31/07/14 - 31/08/14 - 30/09/14 - 30/06/14 - 31/07/14 - 31/08/14 - 30/09/14	Calendrier non respecté pour toutes les périodes de deux rapports (31/01/14 - 28/02/14 - 31/03/14 - 30/04/14 - 31/05/14 - 30/06/14 - 31/07/14 - 31/08/14 - 30/09/14 -

			- 31/10/14 - 31/10/14 - 30/11/14 - 31/12/14 et score 5) 31/12/14 et Score 08)
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.6.3 – Mise en place de Système de suivi des pressions simplifié (SSPS) pour les COBA</p> <p>Longue description Il s'agit de concevoir et mettre en place un système de suivis des pressions simplifiés (SSPS) pour les COBA (pour alimenter les systèmes de l'UICN et WCPA) spécifiquement par WWF au niveau de la NAP Ambohimirahavavy Marivorahona.</p> <p>Date de début : 15/08/14 Date de fin : 20/12/14</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 0%</p>			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités	
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
Fiches de suivi bien remplies selon les normes requises lors de la formation	20/12/14		Annulée lors de la révision du PTA

Section 2. Progression du produit

Project ID	: 00077104 / Output : PIMS 4172 BD FSP: Madagascar MRPA
Description	: ACTIVITY2 - Gouvernance MRPA : Gestion, suivi et gouvernance décentralisée des AP soutenus
Longue description	: La capacité institutionnelle des groupes de parties prenantes fournit un cadre favorable de gouvernance décentralisée des MRPA assurant la conservation de la biodiversité et la croissance économique durable basée sur les ressources naturelles.
Indicateur 1	: Nombre de structures de gouvernance mises en place
Baseline Ind 1 [2013]	: 01 structure (En 2013)
Cibles Ind 1 - 2014	: 04 structures
Indicateur 2	: Nombre de ménages bénéficiaires d'appuis pour la mise en place d'AGR dans le cadre d'une approche de développement communautaire intégré
Baseline Ind 1 [2013]	: 0 bénéficiaires AGR (En 2013)
Cibles Ind 2 - 2014	: 560 bénéficiaires

Moyens de vérification : *Management Effectiveness Tracking Tool (METT)* mise à jour durant l'étude de référence

: Rapport d'activités du Projet

Etat d'avancement : En cours

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Section 3. Réalisation des activités

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.0 – Formalisation et opérationnalisation des structures de gestion des sites

Longue description : Il s'agit d'officialiser la structure de gestion des sites. Il s'agit de recruter tous les staffs composant la structure de gestion qui assureront la gestion et réalisation des activités sur les Sites selon les TDR convenus ensembles. Un personnel compétent est requis afin d'assurer l'atteinte des objectifs assignés par le projet. Pour cela, il est important de pouvoir recruter le personnel adéquat, tant en nombre qu'en qualité. L'officialisation consiste à l'envoi à l'UCPE de la liste du personnel recruté par site et l'opérationnalisation vise à assurer le fonctionnement des structures. Il s'agit aussi de l'opérationnalisation de la structure de gestion du site en mettant à disposition tous les matériels et équipements nécessaires ainsi que la connexion internet pour le bon déroulement des activités sur le site.

Date de début : 01/01/14

Date de fin : 22/12/14

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Structure de gestion des sites opérationnelle	22/12/14	Satisfaisant (20/12/14 ; Score 08).	Dépense conforme au budget (20/12/14 et score 9)	Calendrier respecté (20/12/14 et score 9)
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.1.1 – Structures de gestion et gouvernance sur les Catégories V et VI identifiées lors de la capitalisation des acquis partagées et diffusées				
Longue description : Les connaissances et expériences de Madagascar sur les AP de catégories V et VI sont encore très limitées. Pourtant, une large gamme d'approches est déjà mise en œuvre et/ou testée par les divers promoteurs à Madagascar et dans d'autres pays en développement. MRPA a conduit une étude visant à capitaliser les bonnes pratiques sur les meilleures approches à considérer dans la définition des principes de fonctionnement, de gestion, etc. du sous-réseau. Les résultats de cette étude seront diffusés à travers un atelier national regroupant tous les acteurs œuvrant les NAP catégories V et VI pour qu'il y ait plus large diffusion des bonnes pratiques sur la structure de gestion et gouvernance.				

Date de début : 25/03/14 Date de fin : 25/03/14 % Progression jusqu'à ce jour : 100%		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Participation active des parties prenantes aux ateliers de diffusion	25/03/14	Très satisfaisant (25/03/14 ; Score 09). Suivant le rapport de l'atelier, la participation de l'assistance a été remarquable et impressionnante.	Dépense conforme au budget (31/03/14 et score 9)	Calendrier respecté (25/03/14 et score 9)
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.1.4 – Opérationnalisation et dotation d'équipement des structures de gestion des sites				
<p>Longue description : Il s'agit de recruter le personnel qui assurera la gestion et réalisation des activités sur les Sites selon les TDR convenus ensembles. Un personnel compétent est requis afin d'assurer l'atteinte des objectifs assignés par le projet. Pour cela, il est important de pouvoir recruter le personnel adéquat, tant en nombre qu'en qualité. Les différentes étapes de l'évaluation de performance sont menées pour pouvoir sélectionner les meilleurs candidats. Pour l'opérationnalisation de la structure de gestion, les membres sont dotés de matériels et équipement de travail adéquats. 19 motos ont été livrées aux ONGP et DREEF pour assurer la mise en œuvre du projet dans les 5 sites.</p>				
Date de début : 15/01/14 Date de fin : 30/06/2014 % Progression jusqu'à ce jour : 100%		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Critères de qualité	Date de mesure de la qualité
Staff ayant obtenu les meilleurs scores définis dans les grilles d'évaluation pour le recrutement	30/06/14	Très satisfaisant (30/06/14 ; Score 09). Le rapport de recrutement démontre que c'était le meilleur candidat ayant reçu les meilleurs scores a été retenu pour le poste à pourvoir.	Dépense conforme au budget (30/06/14 ; Score 09)	Calendrier respecté (30/06/14 et score 9)
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.2.1 – Mise en cohérence des textes				
<p>Longue description : Il s'agit d'élaborer les textes d'application du nouveau COAP tenant compte des spécificités des NAP de cat. V et VI. L'étude sera menée par un consultant individuel externe. A titre de rappel, la refonte du Code de gestion des Aires Protégées a été préparée par les divers</p>				

S J M